Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260224-2026_8_DEB-DE

POHER COMMUNAUTE

DECISION DE BUREAU n° 2026-8

Date de convocation : 13 février 2026

Date d'affichage : 23 février 2026

Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 10
Votants : 14

L'an deux mille vingt-six,
Le 19 février à dix-huit heures,

*Le **Bureau** de Poher communauté s'est réuni à Carhaix sous la présidence de* Christian TROADEC, *président,*

Présents (10) : Jaqueline MAZEAS, Didier GOUBIL Viviane MOISAN, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Patrick URIEN, Stéphane COTTY, Cédric LE MOROUX, Etienne LE FER,

Procurations (4) : Patricia PENSIVY à Jacqueline MAZEAS, Ludovic AUFFRET à Daniel COTTEN, Jacques QUILTU à Patrick URIEN, Samuel FEAT à Dominique COGEN

Absents (3) : Olivier FAUCHEUX, Bruno LE GOFF, Eric LE LOUARN

Pass commerce et artisanat – Les jardins du monde

Rapporteur : Jacqueline MAZEAS Technicien référent : Nathalie MILIN

Entreprise : Les jardins du monde – Yves Rocher
Activité : Institut de beauté
Adresse : 8 rue des Martyrs 29270 Carhaix-Plouguer

Description du projet d'investissement :

Le projet porte sur des travaux de modernisation et d'amélioration des performances énergétiques du commerce, comprenant le remplacement de la vitrine, le ravalement de la façade ainsi que des travaux d'électricité visant notamment le passage à un éclairage LED.
Ces interventions contribueront à actualiser l'image de l'établissement et à renforcer l'attractivité de ce commerce situé en centre-ville.

Montant de l'aide publique sollicitée : 7 500€

- **30 %** des investissements matériels subventionnables d'un montant de 28 540,12 € HT **au titre du Pass commerce et artisanat (montant des dépenses plafonné à 25 000€ HT)**

Investissements matériels	Catégorie	Montant HT	Taux	Montant subvention
Travaux d'électricité	Investissements immobilier	8 353,52€	*30 %*	
Ravalement de façade	Investissements immobiliers	3 006,50 €	*30 %*	
Changement de façade et vitrine	Investissements immobilier	17 180.10€	*30 %*	
	Total HT	**28 540,12 €***		**7 500€**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du bureau communautaire :

- ***Attribuent au titre du Pass commerce et artisanat une subvention d'un montant de 7 500€ soit 30% des investissement subventionnables d'un montant de 28 540,12€ (montant des dépenses plafonné à 25 000€ HT)***

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260224-2026_8_DEB-DE

Carhaix, le 20 février 2026

Le Président,
Christian TROADEC

